

Analyse des déterminants du rationnement du crédit à court terme de la PME marocaine

Analysis of the Determinants of short-Term Credit Rating for Moroccan SMEs.

Auteur 1 : Sanae SASSI

Auteur 2 : Driss EL ZANATI

Sanae SASSI (Doctorante)

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Rabat Agdal Université Mohammed V de Rabat-Maroc

Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Sciences de Gestion

Pr. Driss EL ZANATI (Professeur Habilité)

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Rabat Agdal Université Mohammed V de Rabat-Maroc

Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Sciences de Gestion

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : SASSI .S & EL ZANATI .D (2025). « Analyse des déterminants du rationnement du crédit à court terme de la PME marocaine », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 30 » pp: 1385– 1408.



DOI : 10.5281/zenodo.15925827
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

Cet article traite le rationnement du crédit bancaire à court terme auquel sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME), un phénomène qui freine leur développement malgré leur rôle stratégique dans l'économie nationale. Il vise à analyser les déterminants de ce rationnement à travers une approche théorique.

Etant donné l'importance des crédits bancaires à court terme dans le financement de la trésorerie des PME. On a jugé opportun de mettre en lumière les principales théories abordant le financement bancaire, notamment l'asymétrie d'information et le rationnement du crédit. Nous proposons ainsi une analyse théorique du rationnement du crédit bancaire à court terme, fondée sur un raisonnement déductif de la théorie vers l'analyse.

Notre analyse théorique met en évidence que le rationnement du crédit bancaire à court terme des PME marocaines est influencé à la fois par des facteurs macroéconomiques (liquidité bancaire, exigences en fonds propres) et microéconomiques (taille, secteur d'activité, garanties, âge, relation bancaire, créances en souffrance...etc). En revanche le taux d'intérêt et le coût du crédit n'ont pas montré d'impact significatif sur cette contrainte durant la période 2014-2022, selon les données de Bank Al-Maghrib.

Mots clés : rationnement du crédit, asymétrie d'information, déterminants, crédit à court terme bancaire, petite et moyenne entreprise (PME).

Abstract

This article addresses the issue of short-term bank credit rationing faced small and medium-sized enterprises (SMEs), a phenomenon that hinders their development despite their strategic role in the national economy. it aim to analyze the determinants of this rationing through a theoretical approach.

Given the importance of short-term bank loans in financing the cash needs of SMEs, it seemed appropriate to highlight the main theories addressing bank financing, particularly information asymmetry and credit rationing. We therefore propose a theoretical analysis of short-term bank credit rationing, based on a deductive reasoning approach from theory to analysis.

Our theoretical analysis highlight that short-term bank credit rationing for Moroccan SMEs is influenced by both macroeconomic factors (bank liquidity, capital requirements) and microeconomic factors (firm size, sector of activity, collateral, age, banking relationship, non-performing loans, etc.). In contrast, interest rates and the cost of credit did not show a significant impact on this constraint during the period 2014-2022, according to data from Bank Al-Maghrib.

Keywords : Credit rationing, Information asymmetry, Determinants, Short-term bank credit, Small and medium-sized enterprise (SME)

Introduction

Dans un contexte économique où les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle important dans le développement socio-économique du Maroc, l'accès au financement bancaire à court terme permet aux PME de maintenir leur stabilité financière, d'assurer leur continuité et de saisir les opportunités ponctuelles, contribuant ainsi à leur développement durable. Cependant malgré les efforts déployés par les autorités pour favoriser le financement des PME, le rationnement du crédit à court terme demeure une réalité préoccupante pour bon nombre d'entre elles.

Sur le plan théorique, plusieurs théories ont abordé le financement des PME, notamment la théorie de l'asymétrie d'information, qui peut se manifester sous deux formes principales (Stiglitz.J et Weiss.A, 1981). La première est la sélection adverse, qui survient lorsque les banques rencontrent des difficultés à évaluer la qualité des projets en raison d'un manque d'informations sur l'emprunteur (Akerlof.G, 1970). La seconde est l'aléa moral, qui se produit lorsque l'emprunteur, une fois le crédit accordé, adopte un comportement plus risqué, influencé notamment par les taux d'intérêt (Arrow.K.J, 1963).

La théorie du rationnement du crédit aborde aussi le financement des PME, c'est un phénomène qui se produit lorsque l'offre de crédit est insuffisante pour satisfaire l'ensemble de la demande exprimée (Benhami et al, 2017).

Par conséquent notre problématique portera sur :

Quels sont les principaux déterminants du rationnement du crédit à court terme des PME marocaines et dans quelle mesure ces facteurs limitent-ils leur accès au financement bancaire ? Comprendre les déterminants du rationnement du crédit est essentiel pour appréhender les défis auxquels sont confrontées les PME marocaines afin d'accéder au financement bancaire qui constitue la principale source de financement pour cette catégorie d'entreprise. Ces déterminants sont multiples et résultent de plusieurs facteurs économiques, réglementaire et comportementaux...etc.

Dans cet article, nous avons opté pour une approche épistémologique constructiviste et un mode de raisonnement déductif, en nous inscrivant dans une démarche théorique visant à analyser les fondements du rationnement du crédit bancaire à court terme.

Le choix de cette orientation repose sur notre volonté de comprendre conceptuellement les mécanismes qui sont à l'origine du rationnement du crédit, à partir d'un ensemble de référence théorique existant, principalement fondé sur la théorie de l'asymétrie d'information, la théorie du signal et la théorie des coûts d'agence.

Ainsi, notre raisonnement procède de la théorie vers l'analyse, en mobilisant des travaux antérieurs pour identifier les principaux déterminants du phénomène et proposer une lecture structurée de ses implications pour les PME marocaines. Cette démarche permet de poser les bases d'une future recherche empirique tout en offrant une synthèse critique et enrichie des apports de la littérature.

Dans cet article, nous commencerons par définir le cadre conceptuel de la PME au Maroc, à travers les différentes définitions institutionnelles ainsi que l'importance du financement bancaire à court terme pour cette catégorie d'entreprises. Ensuite nous présenterons un éclairage théorique sur les principales théories abordant le financement de la PME dont principalement l'asymétrie d'information et le rationnement de crédit. Enfin, nous analyserons les principaux déterminants du rationnement du crédit bancaire à court terme auquel sont confrontées les PME marocaines.

En analysant ces déterminants, nous essayons de fournir des éclairages pour les décideurs politiques, les institutions financières et les entrepreneurs, afin de promouvoir des politiques et des pratiques permettant de favoriser l'accès des PME marocaines au financement bancaire à court terme.

1. Cadre conceptuel : la PME au Maroc et le financement bancaire à court terme

1.1. Définition de la PME marocaine

La définition officielle de la PME au Maroc n'a été établie qu'à partir de 2002, avec la promulgation de la loi 53-00 constituant la charte de la petite et moyenne entreprise. Selon cette loi, une PME est définie comme « toute entreprise gérée et / ou administrée directement par les personnes physiques qui en sont les propriétaires, copropriétaire ou actionnaires, et qui n'est pas détenue à plus de 25% du capital ou des droits de vote par une entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME »¹

Par ailleurs, plusieurs définitions des PME ont été proposées par les parties prenantes au Maroc, notamment par Bank Al Maghreb et par l'agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (désormais Maroc PME).

¹ Charte de la PME-PMI de 2002 Dahir n°1-02-188 du 12 jourmada I 1423 (23 juillet 2002) B.O n° 5036 du 15/09/2002

1.1.1. Définition prudentielle de Bank Al-Maghrib

En 2006, Bank Al-Maghrib a adopté une définition de la PME dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation prudentielle issue des accords de Bâle II. Cette définition repose sur deux critères principaux : le chiffre d'affaires annuel et le montant des crédits bancaires accordés à l'entreprise. Ainsi, une entreprise est considérée comme PME si elle répond à l'une des deux conditions suivantes :

- Le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 10 millions de dirhams et inférieur ou égal à 175 millions de dirhams ;
- Le chiffre d'affaires hors taxes est inférieur ou égal à 10 millions de dirhams et le montant global des créances que détient l'établissement de crédit à son égard est supérieur à 2 millions de dirhams.

1.1.2. Définition de la PME selon l'ANPME

En 2012, Maroc PME a précisé une définition de la PME fondée exclusivement sur le critère du chiffre d'affaires, en écartant toute référence à l'effectif de l'entreprise. Cette définition distingue trois catégories d'entreprises :

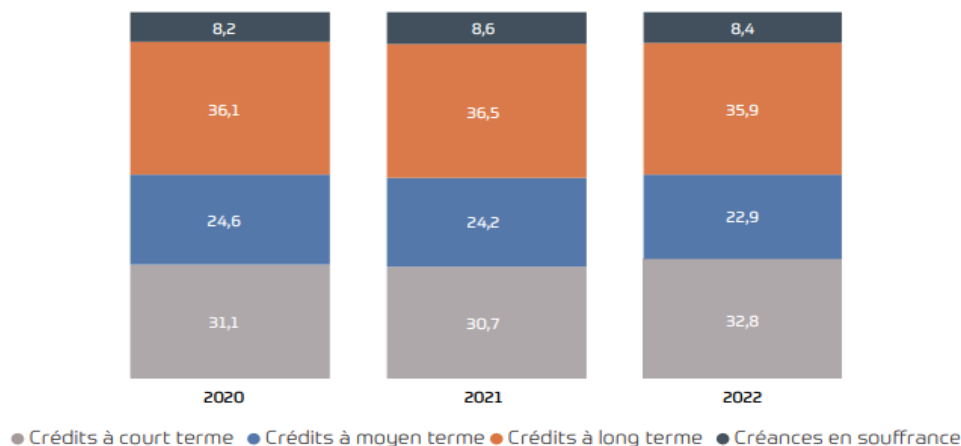
- La très petite entreprise : moins de 3 millions de dhs.
- La petite entreprise : entre 3 et 10 millions de dhs.
- La moyenne entreprise : entre 10 et 175 millions de dhs

Par conséquent nous retenons la définition de Maroc PME comme définition officielle de la petite et moyenne entreprise actuellement au Maroc.

1.2. L'importance du financement bancaire à court terme pour la PME marocaine

Le crédit à court terme octroyé aux entreprises a connu une évolution remarquable pendant la période 2020-2022 selon le rapport annuel 2022 de Bank-Al-Maghreb sur la supervision bancaire en atteignant un taux de croissance de 13,8% en 2022 contre 1,7% en 2021, en raison de l'augmentation des besoins de financement à court terme. Cet accroissement a conduit à une augmentation de la part des crédits court terme dans le total des crédits, qui est passé à 32,8%, tandis que les crédits à moyen et long terme ont enregistré des évolutions plus modestes, avec des taux de croissance respectifs de 0,7% et 4,8% (Graphique N°1).

Graphique N°1 : structure des crédits par décaissement octroyés par les banques en fonction de leur terme (en %)



Source : Rapport Annuel 2022 de Bank-Al-Maghrib de la supervision bancaire.

Nous précisons aussi que les crédits à court terme représentent 47%² des emplois des banques marocaines et le reste soit 53% représentent les crédits à moyens long terme.

Cette évolution remarquable dans la distribution du crédit à court terme justifie l'importance de ce type de financement dans le développement et la croissance de la PME marocaine en leur fournissant la liquidité nécessaire pour la croissance de leurs activités.

2. Les principales théories traitant le financement de la PME

Plusieurs théories s'intéressent aux financements à court terme de l'entreprise, nous allons analyser dans ce qui suit deux principales théories à savoir la théorie de l'asymétrie de l'information et la théorie du rationnement du crédit, notre choix de la première théorie est justifié par l'importance des informations fournies aux prêteurs et son impact sur le financement bancaire à court terme de la PME marocaine, et la deuxième théorie (le rationnement du crédit) est choisie en raison de l'importance de la demande de crédit à court terme de la PME par rapport à une offre de financement bancaire limité sur le marché.

2.1. La théorie de l'asymétrie d'information

Selon Nakamura.J.L (1999) Dans le marché du crédit il existe une forte asymétrie d'information marqué par un déséquilibre d'informations entre les banquiers et les emprunteurs. Alors que les emprunteurs sont conscients de la rentabilité potentielle de leur projet, les prêteurs n'en ont qu'une connaissance superficielle, dépendant principalement des documents et informations fournies par l'entreprise emprunteuse.

² Bank Al Maghrib (2022). Le rapport annuel sur la supervision bancaire- exercice 2022

Dans cette situation, le créancier se trouve incapable de faire une distinction précise entre les différents projets et, par conséquent d'évaluer correctement le niveau de risque à intégrer dans le taux d'intérêt. Un taux d'intérêt « uniforme » ne peut donc pas suffire à équilibrer le marché : s'il est fixé trop bas, il ne garantit pas la rentabilité des prêts ; en revanche, s'il est fixé trop haut, cela dissuade les projets les plus « bons » (les moins risqués) et n'attire que le « mauvais » (phénomène de sélection adverse ou antisélection) selon Nakamura.J.L (1999).

En présence d'asymétrie d'information, les établissements de crédit se retrouvent confrontés à un dilemme. Ils seront réticents à accorder des prêts à des entreprises qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme trop risquées, même à un taux d'intérêt très élevé. La raison est que les établissements de crédit ont conscience que seules les entreprises les plus « risquées » (celles ayant moins de chances de rembourser leurs emprunts) seraient susceptibles d'accepter telles conditions (Nakamura.J.L, 1999).

Dans la relation entre les banques et les PME en matière de financement, il existe deux principales situations génératrices d'asymétrie d'information identifiées par Stiglitz.J et Weiss.A (1981) :

- Le phénomène de sélection adverse selon Akerlof.G (1970) se manifeste par la difficulté pour les banques de discerner entre les différents projets d'investissement, en raison de manque d'informations concernant l'emprunteur et les caractéristiques spécifiques de son projet.
- L'aléa moral, également appelé effet d'incitation, se réfère au risque que l'emprunteur modifie son comportement une fois que le projet est en cours en réponse à des fluctuations dans les taux d'intérêt (Arrow.K.J, 1963).

Par conséquent et dans ces deux situations, le taux d'intérêt perd de sa pertinence en tant que référence pour l'équilibre du marché du crédit. Les banques privilégient plutôt la gestion de la quantité comme variable d'équilibre, ce qui peut restreindre l'accès au financement pour certains types d'emprunteurs.

Cependant, l'asymétrie d'information a un effet sur le financement bancaire à court terme de la PME, puisque l'asymétrie d'information peut conduire à un phénomène de sélection adverse ou les banques peuvent être réticentes à accorder des prêts à des conditions favorables, car elles ne disposent pas de suffisamment d'informations pour distinguer les entreprises fiables des entreprises à risque élevé.

2.2. La théorie du rationnement du crédit et les principaux travaux abordant les déterminants du rationnement du crédit

Selon Benhami et al (2017) Le rationnement du crédit survient lorsque la demande de crédit dépasse l'offre disponible.

Le phénomène de rationnement du crédit peut se manifester par une restriction dans l'accès aux prêts, et il existe deux types de rationnement de crédit. Le rationnement partiel appelé aussi « rationnement faible » survient lorsque l'entreprise obtient un prêt d'un montant inférieur à celui demandé. Par ailleurs, le rationnement total appelé aussi « rationnement fort » se réalise lorsque le financement demandé est rejeté totalement par la banque (Benzizoun.O, 2022). Cette situation découle généralement d'une asymétrie d'information entre les prêteurs et les emprunteurs (Benzizoun.O, 2022).

Boutfssi.A et Quamar.A (2024) ont analysé le phénomène du rationnement du crédit, à partir d'un échantillon de 218 PME marocaines concentrés dans la région de Casablanca-Settat. Leur étude met en évidence l'existence d'un rationnement total et partiel du crédit. L'analyse empirique révèle que des facteurs tels que le secteur d'activité, l'ancienneté, la taille, le statut juridique, ainsi que les caractéristiques du dirigeant influencent significativement l'accès au financement bancaire (Boutfssi.A et Quamar.A, 2024).

Oussouadi.k et Cherkaoui.K (2023) ont examiné les facteurs influençant l'accès des PME marocaines au crédit bancaire. Leur analyse montre que la rentabilité, la capacité de remboursement, la taille, un endettement modéré et la maturité décisionnelle du dirigeant ainsi que la garantie publique augmentent significativement les chances d'obtenir un financement. En revanche, le montant du crédit demandé et la part du dirigeant dans le capital n'ont pas d'effet significatif sur l'accès au crédit (Oussouadi.k et Cherkaoui.K, 2023).

Ayad.K et al (2024), ont examiné l'impact des biais comportementaux sur les décisions de financement bancaire des PME marocaines. À partir de données recueillies auprès de 167 entreprises, les résultats montrent que la surconfiance et l'ancrage favorisent le recours au crédit bancaire, tandis que l'aversion au risque et le biais de confirmation le freinent. La myopie managériale n'a pas d'effet significatif selon Ayad.K et al (2024). D'autres facteurs, comme les performances passées et la relation bancaire, influencent également positivement ces décisions (Ayad.K et al, 2024).

Alexandre.H et Buisson-Stéphane.H (2014), ont étudié l'ampleur du rationnement du crédit sur un échantillon de 3957 PME françaises pendant la période de 2000 à 2008. Elle révèle que les PME ont connu un rationnement constant durant cette période, avec un pic en 2008 année de la

crise financière. Les entreprises les plus touchées sont généralement jeunes, à forte croissance, disposant de faibles cash-flows et de peu d'actifs à offrir en garantie.

Hoque.M.Z et al (2016), ont examiné le rationnement du crédit de 200 PME de la ville de Chittagong à Bangladesh. Les résultats montrent que 89% des entreprises ont obtenu un prêt auprès des institutions de microfinance (IMF), 60% ayant empruntés auprès des banques et 48% ont reçu un montant inférieur à celui souhaité. Les résultats de l'analyse économétrique montrent que le niveau d'instruction, l'ancienneté de l'entreprise, la situation matrimoniale, le capital de départ et le nombre de salariés n'exercent aucune influence sur le rationnement du crédit. En revanche, des facteurs comme l'âge et le sexe du propriétaire, le statut de chef de ménage, les conditions de logement et le lieu de travail, ainsi que la taille du foyer ont un effet significatif sur ce rationnement.

Adair.P et Adaskou.M (2020) ont étudié les déterminants du rationnement du crédit à partir d'un panel équilibré de 2370 PME françaises matures observées entre 2002 et 2010. Les résultats des estimations statistique indiquent que la demande de crédit bancaire exprimée par les entreprises est conditionnée par des facteurs exogènes, notamment les garanties exigées par les banques et les taux d'intérêt appliqués. La théorie du compromis (TOT) est principalement confirmée par des variables relevant de l'offre de crédit, telles que la taille de l'entreprise, le risque de crédit, les garanties, le secteur d'activité et la structure de propriété. En revanche, la théorie de l'ordre hiérarchique (POT) est mieux validée par les variables liées à la demande de crédit comme le niveau d'activité, la valeur ajoutée et la trésorerie. Par ailleurs, le recours au crédit interentreprises confirme la théorie du compromis, tandis que l'ancienneté de l'entreprise valide la théorie de l'ordre hiérarchique.

Taifi.R et El Hama.A (2025) ont analysé l'impact du financement relationnel sur l'accès des PME au crédit bancaire au Maroc. Ils ont montré que la durée et la fréquence des relations avec la banque, renforcées par la confiance, réduisent les asymétries d'information et améliorent l'accès au crédit. La multibancarité et la qualité de l'information apparaissent aussi comme des leviers clés pour limiter le rationnement du crédit (Taifi.R et El Hama.A, 2025). Dans le même contexte Dia.M (2025) a montré l'effet de l'intensité de la relation bancaire sur le rationnement du crédit des PME sénégalaises, à partir d'une enquête menée auprès de 152 PME. Les résultats montrent que les relations longues avec une banque principale, en particulier de petite taille, réduisent les asymétries d'information grâce à la collecte d'information « soft », facilitant ainsi l'accès au crédit. L'étude confirme la pertinence des théories financières,

notamment celle de l'agence, sur le marché sénégalais, et souligne l'importance pour les PME de bien choisir leur partenaire bancaire (Dia.M, 2025).

3- Les déterminants du rationnement du crédit à court terme de la PME marocaine

L'accès au crédit bancaire à court terme constitue un élément vital pour la croissance et la stabilité des PME marocaines. Cependant, plusieurs facteurs influencent le niveau de rationnement du crédit auquel ces PME peuvent être confrontées. Nous détaillons ci-après les principaux déterminants de ce rationnement.

3-1- La relation bancaire

D'après Coffinet.J et Nicolas.T (2023), Parmi les stratégies pour contourner les défis de financement, la relation bancaire se profile comme l'une des plus cruciales pour les entreprises. Surtout pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui ont des ressources de communication restreintes, la méthode de financement basée sur les liens relationnels se démarque comme la solution privilégiée pour résoudre les problèmes d'information liés à l'obtention de prêts (Coffinet.J et Nicolas.T ,2023).

Boot.A.W (2000), En partageant des informations exclusives et en interagissant fréquemment, la relation bancaire mesurée via la durée de collaboration, la distance géographique et le degré d'exclusivité des données partagées, aide non seulement à réduire les coûts liés aux asymétries d'information entre prêteurs et emprunteurs, mais elle établit également une régularité dans les conditions contractuelles, assurant ainsi la pérennité des prêts même en période de crise économique (Boot.A.W, 2000).

Cependant, la relation bancaire joue un rôle primordial dans la diminution du rationnement du crédit à court terme en établissant une confiance mutuelle entre les emprunteurs et les prêteurs en fournissant des avantages financiers aux clients fidèles et en facilitant le processus d'accès au financement.

3-2- La taille de l'entreprise :

Ozkan.A (2000) a montré que la taille de l'entreprise est inversement liée aux asymétries d'informations. En d'autres termes les grandes entreprises présentent moins d'asymétrie d'information (Ozkan.A, 2000).

Les grandes entreprises pour la banque sont plus puissantes et présentent moins de risque. Donc les banques préfèrent d'accorder le financement à court terme aux grandes entreprises plus que les PME en raison de l'asymétrie d'information. La taille des PME expose ses derniers au rationnement de crédit, en plus la faiblesse de leurs fonds propres explique le recours des PME au financement bancaire à court terme.

3-3- Le secteur d'activité :

Pour Psillaki et al (2010) le secteur d'activité influence l'offre de crédit puisque chaque secteur a ses propres modes de fonctionnement, ce qui en fait un indicateur du risque associé à l'activité principale de l'entreprises.

Selon Hakmaoui.A et Yerro.H (2014) chaque secteur d'activité est associé à un niveau de risque spécifique, influencé à la fois par des facteurs conjoncturels et structurels.

Par conséquent l'offre de financement bancaire à court terme en faveur de la PME est impactée par le secteur d'activité de cette dernière.

3-4- Garantie ou Collatéral :

Selon Bester.H (1985), afin de se prémunir contre le risque de défaillance des emprunteurs, la banque peut exiger des garanties en couverture des sommes prêtées. Cette pratique contribue à atténuer l'asymétrie d'information entre la banque et l'emprunteur en servant de signal.

Bester.H (1985) met en évidence que l'utilisation d'actifs comme garantie peut augmenter la qualité de l'entreprise. Un emprunteur à haut risque opte pour un contrat avec une faible garantie et un taux d'intérêt élevé. En revanche, un emprunteur moins risqué préfère un contrat avec un taux d'intérêt bas et une garantie plus importante (Bester.H,1985).

La garantie est un élément crucial dans le processus d'octroi de crédit à court terme et peut influencer significativement le niveau de rationnement du crédit.

3-5- Le taux des créances en souffrance

Selon Kchikeche A (2024), la diminution de l'offre de crédit peut être expliqué par divers facteurs, tels que l'augmentation des taux d'intérêt, une politique monétaire plus stricte, ou encore une hausse des coûts de liquidité bancaire. Ces éléments peuvent résulter de la détérioration de la qualité des emprunteurs potentiels, ce qui diminue la rentabilité du crédit pour les banques (Kchikeche A, 2024).

Dans ce contexte, nous examinons l'évolution du taux des créances en souffrance de 2014 à 2022. Le taux des créances en souffrance est calculé sur la base des créances en souffrance/total des crédits

Le tableau N°1 ci-dessous montre que Le taux des créances en souffrance des Banques est marqué par une augmentation en passant de 6,9% en 2014 à 7,5% en 2019, puis à 8,2% en 2020 en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures sanitaires restrictives sur les activités économiques, la capacité de remboursement des ménages et des entreprises non financières a été impactée réalisant un montant des créances en souffrance de 79,7 milliards de

dirhams en 2020 contre 70 milliards de dirhams en 2019 enregistrant une hausse de 13,9% contre 7,1% en 2019 (70 milliards de dirhams).

Entre 2020 et 2021, l'évolution des créances en souffrance a diminué à 6,7% contre 14% (pour la période 2019-2020) enregistrant 85,1 milliards de dirhams de créances en souffrance en 2021 contre 79,8 milliards de dirhams en 2020.

Pour la période 2021-2022, le montant des créances en souffrance s'est décéléré à 4,2% réalisant 88,8 milliards de dirhams en 2022 contre 85,1 milliards de dirhams en 2021 en raison de la diminution des effets de la crise pandémique. Enregistrant un taux des créances en souffrance de 8,4% en 2022.

Concernant la période 2022-2023, les créances en souffrance ont continué leur progression en passant à 94,1 milliards de dirhams soit 5,9% d'évolution. Mais le taux des créances en souffrance est resté inchangé en 2023 à 8,4% (9,9% pour les ménages avec une évolution de 4,2% et 12,5% pour les entreprises non financières avec une évolution de 12,5%).

Tableau N°1 : Evolution du taux des créances en souffrances des banques sur les ménages et sur les entreprises non financières (en %) pour la période 2014-2023

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux des créances en souffrance des banques	6,9	7,4	7,6	7,5	7,3	7,5	8,2	8,6	8,4	8,4
Taux des créances en souffrance des banques Sur les ménages	6,8	6,7	6,7	6,7	7,5	8	9,4	9,9	9,7	9,9
Taux des créances en souffrance des banques Sur les entreprises non financières	8,7	10	10,4	10,3	10,1	10,1	10,8	12,0	11,7	12,5

Source : établis par nos soins sur la base des données de Bank Al Maghreb

Par conséquent, le taux des créances en souffrance est un déterminant du rationnement du crédit, puisque lorsque ce taux est élevé peut inciter les banques à être plus prudentes dans l'octroi de financement surtout à court terme aux PME marocaines. Cela est dû au fait que les banques deviennent généralement plus réticentes à accorder du crédit lorsque le risque de non-remboursement est élevé, ils peuvent resserrer leurs critères d'octroi de crédit, réduire les montants de prêts ou augmenter les taux d'intérêt pour compenser le risque accru.

3-6- Le crédit fournisseur :

Philippe. A et Fredj.F (2013) a montré que le crédit fournisseur peut être considéré comme étant un signal qui transmet l'information privée du fournisseur à la banque. Quand les entreprises bénéficient d'un crédit fournisseur cela se traduit comme un bon signe pour la banque afin d'accorder le financement bancaire (Philippe. A et Fredj.F, 2013).

Selon Philippe. A et Fredj.F (2013), Le crédit fournisseur peut jouer le rôle de substitut du crédit bancaire, dans le cas où il permet à la PME d'accéder au crédit fournisseur lorsqu'il y a un rationnement de crédit bancaire ou une mauvaise situation financière de l'entreprise ou une asymétrie d'information dans la relation du prêteur avec l'emprunteur qui ne permet pas à la PME l'accès au crédit bancaire, comme il peut jouer le rôle de complémentaire dans la mesure où le fournisseur complète le financement bancaire puisqu'il reste moins coûteux pour l'entreprise en plus il lui permet de profiter de la liquidité disponible dans l'immédiat.

Le crédit fournisseur peut être un élément déterminant du rationnement du crédit bancaire à court terme car les entreprises utilisent généralement une combinaison de ces deux sources de financement pour répondre à leurs besoins de liquidités à court terme. Et les entreprises qui rencontrent des difficultés avec leur crédit fournisseur peuvent être confrontés à des restrictions plus importantes en matière de crédit bancaire à court terme.

3-7- L'âge de l'entreprise :

Selon Adair.P et Adaskou.M (2016), plus l'entreprise est âgée plus son capital informationnel est important.

Pour Jensen.M et Meckling.W (1976), la théorie d'agence suggère qu'il existe une corrélation positive entre l'âge d'une entreprise et l'offre de crédit. Cette relation découle du fait que les entreprises plus anciennes bénéficient généralement d'une meilleure réputation et d'une expérience accrue, ce qui peut réduire les coûts d'agence grâce à un signal positif sur la qualité de leurs investissements potentiels (Jensen.M et Meckling.W, 1976).

Par conséquent, l'âge de l'entreprise peut influencer le rationnement du crédit bancaire à court terme de la PME marocaine en raison du problème de l'asymétrie d'information, du manque de

garantie et manque des performances financières des jeunes entreprises. Les banques peuvent être plus prudentes lorsqu'elles accordent du crédit à court terme aux jeunes entreprises en raison de ces facteurs, ce qui peut entraîner un accès limité au crédit pour ces entreprises.

3-8- Le taux d'intérêt :

Afin de générer des bénéfices, les banques s'appuient sur la perception des intérêts sur les prêts et d'autres types d'actifs tels que les titres négociables (Kchikeche A, 2024). Cependant, pour maintenir ces activités, elles doivent également payer des intérêts sur les dépôts à vue et d'autres passifs. Ainsi le modèle économique des banques de dépôt repose sur le maintien d'un écart positif entre les intérêts perçus et les intérêts payés. Cet écart, souvent désigné sous le nom de marge d'intermédiation, est essentiel pour couvrir les coûts d'exploitation et générer des bénéfices (McLeay et al., 2014). Par conséquent le taux d'intérêt débiteur joue un rôle crucial dans la prise de décision en matière d'octroi de crédits bancaires (Kchikeche.A, 2024).

Button et al (2010) proposent un modèle simplifié pour décomposer les taux d'intérêt des banques en trois composantes : le coût du financement, la prime de risque et un élément résiduel. Selon ce modèle, le coût de financement représente le taux d'intérêt payé pour obtenir la liquidité nécessaire permettant la distribution de crédit. Cette liquidité provient principalement des dépôts des clients particuliers et entreprises qui peuvent être rémunérés ou non et du financement sur les marchés monétaires et obligataires (Kchikeche.A, 2024).

L'augmentation de la prime de risque appliquée par les banques à leurs clients impactant l'augmentation des taux d'intérêt débiteurs, en raison de la dégradation de la qualité des emprunteurs (Kchikeche A, 2024). Cette hausse est principalement justifiée par la nécessité de décourager les emprunteurs présentant un risque plus élevé.

Cependant, les données présentées dans le tableau N°2 ci-dessous rejette cette hypothèse. En réalité, la prime de risque, calculer par la différence entre le taux débiteur et le taux interbancaire, est demeurée stable autour de 3% depuis 2014. nous constatons aussi que le taux d'intérêt débiteur n'a pas cessé de baisser de 6% en 2014 pour arriver à 4, 33% en 2022 ce qui est en contradiction avec l'approche des banques face à la dégradation de la qualité des emprunteurs. Par conséquent la baisse de l'offre de crédit bancaire n'est pas tributaire de l'augmentation des taux d'intérêt.

Avec une part de 66,9% du produit net bancaire (PNB) en 2022, la marge d'intérêt n'a cessé d'évoluer depuis 2016 en passant de 29,7 milliards de dirhams à 37,4 milliards de dirhams en 2023 (tableau N°2).

Tableau N°2 : la rentabilité du crédit bancaire au Maroc entre 2014 et 2023

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux débiteur³ (*) (en %)	6,00 %	5,70 %	5,24 %	5,52 %	5,15 %	5,00 %	4,55 %	4,39 %	4,33 %	5,26 %
Prime de risque⁴(en %)	3,05	3,19	2,97	3,24	2,87	2,72	2,76	2,89	2,68	2,37
Marge d'intérêt (en milliards de dirhams)	29,4	30,4	29,7	30,8	32,2	32,4	33,5	35,5	36,2	37,4
Marge d'intérêt/prod uit net bancaire (PNB⁵) en %	69,0	72,0	68,6	70,1	71,2	67,5	68,2	69,3	75,3	66,9

Source : réalisé par nos soins sur la base des données de Bank Al Maghreb

Par conséquent le taux débiteur n'a pas influencé significativement le rationnement de crédit bancaire à court terme de la PME marocaine pendant la période 2014-2022 puisque ce taux a connu généralement une baisse remarquable pendant cette période. Donc on peut dire que le rationnement de crédit à court terme pendant cette période n'est pas lié au taux débiteur.

3-9- La liquidité bancaire

La hausse du coût de la liquidité pour les banques peut être aussi un facteur impactant l'offre de financement bancaire. Cette augmentation peut résulter d'une insuffisance de liquidités provenant des clients ou d'une politique monétaire plus stricte, (Kchikeche.A, 2024).

Le tableau N° 3 ci-dessous présente le coût d'acquisition de liquidité bancaire auprès de Bank AL Maghreb (la banque centrale) marqué par le taux directeur, auprès de marché interbancaire

³ Le taux débiteur est un taux d'intérêt appliqué à un prêt ou une ligne de crédit. il s'agit ici du taux moyen pondéré

⁴ Calculer sur la base de la différence entre le taux débiteur et interbancaire

⁵ Le produit net bancaire (PNB) est composé de la marge d'intérêt, la marge sur commissions et résultat des opérations de marché.

marqué par le taux interbancaire et aussi auprès des clients marqués par le taux créditeur (des dépôts à 6 mois, à 12 mois et des comptes sur carnets), nous remarquons une baisse de ces taux entre 2014 et 2016, une stagnation entre 2016 et 2019 puis une autre baisse considérable entre la période 2019 à 2022. Donc l'Etat à travers Bank Al Maghreb a baissé les taux directeur et interbancaire afin d'encourager le financement bancaire. Par conséquent le coût de la liquidité bancaire n'est pas la cause de la baisse de l'offre bancaire de financement pendant cette période.

Tableau N°3 : le coût du crédit bancaire au Maroc

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TAUX INTERBANCAIRE ⁶ (en %)		2,95	2,51	2,27	2,28	2,28	2,28	1,79	1,50	1,65	2,89
TAUX DIRECTEUR ⁷ (en %)		2,50	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	1,50	1,50	2,50	3,00
TAUX CREDIT EUR (en %)	Dépôts à 6 mois	3,65	3,57	3,08	2,82	2,77	2,72	2,56	2,29	2,12	2,45
	Dépôts à 12 mois	3,89	3,80	3,46	3,12	3,09	3,01	2,87	2,60	2,48	2,79
	Comptes sur carnet /banque	3,32	2,28	1,89	1,84	1,86	1,89	1,77	1,15	1,15	2,25

Source : réalisée par nos soins sur la base des données de Bank Al Maghreb

⁶ Le taux interbancaire est le taux d'intérêt auquel les banques se prêtent de l'agent entre elles sur le marché interbancaire.

⁷ Le taux directeur est le taux d'intérêt auquel une banque centrale prête de l'argent aux banques commerciales de son pays.

Bien que les coûts d'obtention de liquidité exprimés par les taux directeur, interbancaire et créateur n'ont pas connu une augmentation pendant la période 2014-2022. La baisse de l'offre de financement bancaire peut être attribué à des problèmes de disponibilité de liquidité bancaire. Le tableau N°4 ci-dessous nous montre l'évolution des dépôts à vue des banques entre 2014 et 2017 qui varie entre 5,2% à 7,6%, la période de 2017 à 2019 est marquée par une baisse de L'évolution de 7,6% à 4,8% et à partir de 2020 nous remarquons un niveau plus élevé de la croissance des dépôts arrivant à 10,6% soit le double du niveau d'évolution réalisé depuis 2014. C'est vrai que l'évolution des dépôts durant la période 2014-2022 représente l'augmentation absolue de la disponibilité de liquidités dans les banques, le ratio crédits/dépôts se révèle être un indicateur plus précis de la liquidité immédiate disponible pour répondre aux besoins de financement des emprunteurs. Une hausse de ce ratio indique que la capacité des banques à répondre à une demande inattendue de fonds est réduite. Selon la figure ci-dessous ce ratio a significativement baissé de 2014 à 2017 passant de 95,31% à 88,7%, pour augmenter pendant la période d'après de 2017 à 2020 de 88,7% à 98,56% et à légèrement baisser de 2020 à 2022 pour arriver à 95,68%.

Tableau N° 4 : les indicateurs de liquidité entre 2014 et 2022

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ratio des crédits/dépôts (en %)	95,32	91,57	90,74	88,79	92,02	93,50	98,56	96,45	95,68
Les dépôts à vue des banques (en Milliards de dirhams)	481,2	514,4	548,6	534,3	560,5	587,7	649,3	698,7	760,9
Variation des dépôts à vue bancaire (en %)	5,2	6,9	6,7	7,6	4,9	4,8	10,6	7,6	8,8

Source : réalisée par nos soins sur la base des données de Bank Al Maghreb

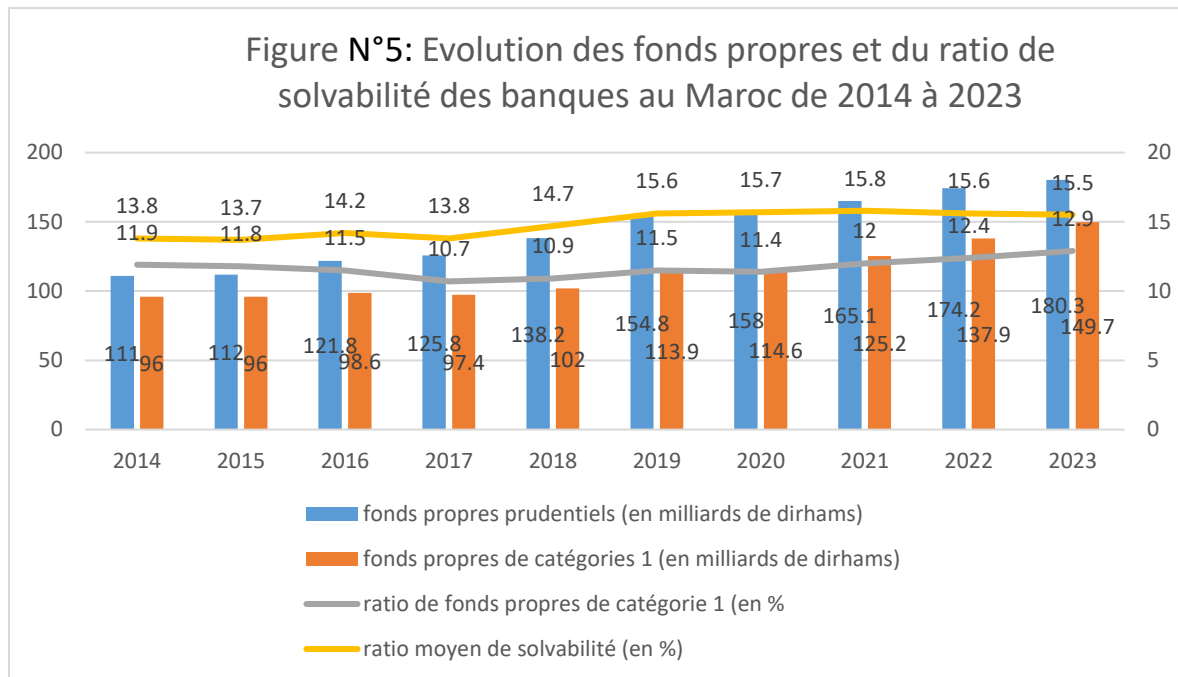
Par conséquent nous constatons que les contraintes de liquidité des banques marocaines représentent une raison significative de baisse de l'offre de financement bancaire au Maroc, ce qui influence le rationnement de crédit.

3-10- Les fonds propres prudentiels des banques marocaines

L'importance des fonds propres est un élément primordial dans l'activité des banques. Cependant la période de crise de la pandémie COVID a montré que les banques les mieux dotées en capital qui sont les mieux armées pour faire face à l'impact de cette crise sur l'économie mondiale, et surtout la disponibilité de l'offre de crédit bancaire (exemple Oxygène et Relance) permettant aux entreprises marocaines de financer leurs besoins de trésorerie pendant cette période. Par conséquent les banques marocaines ont fait des efforts considérables afin de renforcer leurs fonds propres.

La figure N° 5 ci-dessous montre que les fonds propres prudentiels des banques marocaines ont enregistré une importante amélioration de 62% entre la période 2014 à 2023 en passant de 111 milliards de dirhams en 2014 à 180,3 milliards de dirhams en 2023. Quant aux fonds propres de catégorie 1, ils affichent une évolution de 56% par rapport à 2014, réalisant 149,7 milliards de dirhams en 2023 contre 96 milliards de dirhams en 2014. Par conséquent le ratio de fonds propres Tier 1 des banques marocaines a été fixé à 12,9% en 2023 contre 11,9% en 2014, sachant que le minimum réglementaire est de 9%.

D'un autre côté et suivant la figure N°5 ci-dessous, le ratio de solvabilité des banques marocaines et qui traduit leurs capacités à faire face à tous les engagements grâce aux fonds propres a connu une évolution remarquable en passant de 13,8% en 2014 à 15,5% en 2023 qui reste supérieur à la norme réglementaire de 12%.



Source : réalisée par nos soins sur la base des données de Bank Al Maghrib

Par conséquent le niveau réglementaire des fonds propres des banques influence significativement sur le rationnement de crédit bancaire à court terme de la PME marocaine. Puisque les exigences de la réglementation Bâle en matière du niveau des fonds propres marocaines limitent l'offre de financement bancaire en matière de crédit à court terme.

Conclusion

La distribution des crédits à court terme aux TPME a enregistré une augmentation remarquable de 2018 à 2020 en passant de 33 milliards de dirhams en 2018 à 60,6 milliards de dirhams en 2020 cette croissance est due principalement à la distribution des crédits oxygène pendant la pandémie COVID-19 (selon Bank Al Maghrib). Et puis de 2020 à 2022 période après crise les crédits de trésorerie distribués par les banques marocaines ont passé à 48 milliards de dirhams⁸ en 2022 justifié principalement par l'augmentation des besoins de trésorerie des entreprises suite à la hausse des prix de produits énergétiques et des matières premières à l'échelle international.

L'entreprise en générale et la PME en particulier ont pu bénéficier du crédit oxygène, distribué par les banques marocaines pour permettre à la PME de faire face à ses charges et frais pendant la période de la pandémie Covid-19, puis pendant la période après crise les banques ont distribué le crédit Relance afin de permettre à la PME marocaine de reprendre son activité. Par conséquent, le financement bancaire à court terme joue un rôle essentiel dans le développement et la croissance des PME.

L'asymétrie d'information influence le financement bancaire à court terme, dans la mesure où elle peut engendrer un problème de sélection adverse. En l'absence d'informations suffisantes, les banques hésitent à accorder des prêts à des conditions avantageuses, ne parvenant pas à distinguer les entreprises solvables de celles présentant un risque élevé.

Cependant, plusieurs facteurs influencent le rationnement du crédit bancaire à court terme pour les PME marocaines. Notre analyse a mis en évidence les principaux déterminants de ce phénomène. D'une part, des facteurs macroéconomiques tels que le coût de la liquidité bancaire et le niveau des fonds propres prudentiels ont un impact significatif sur le rationnement du crédit bancaire. D'autre part, des facteurs microéconomiques, propres aux entreprises, comme la taille de l'entreprise, le secteur d'activité, la présence de garanties ou encore l'ancienneté, de l'entreprise, jouent également un rôle important. En revanche, le taux d'intérêt et le coût du crédit bancaire ne semble pas avoir exercé d'influence notable sur le rationnement durant la période 2014-2022, selon les données de Bank Al Maghreb.

Face à ces constats, il apparaît essentiel de renforcer la collaboration entre les autorités publiques, les institutions financières et les entreprises afin de favoriser un environnement plus

⁸ Rapport Annuel 2022 de Bank-Al-Maghrib présenté à sa Majesté le Roi.

favorable au financement des PME, qui constituent un moteur essentiel de l'économie marocaine.

Par conséquent, il est recommandé aux dirigeants des PME marocaines de renforcer leur relation avec les établissements bancaires. Une relation stable et transparente permet de réduire l'asymétrie d'information et d'améliorer l'accès au crédit. Il est également conseillé de structurer les actifs de l'entreprise de manière à offrir des garanties acceptables, ce qui constitue un levier important pour limiter le rationnement. Le renforcement des fonds propres demeure aussi une priorité pour améliorer la solvabilité perçue par les banques. Enfin, une bonne connaissance des attentes bancaires spécifiques à chaque secteur permettrait d'optimiser les dossiers de demande de financement et d'augmenter les chances d'acceptation.

Cet article enrichit la littérature en proposant une analyse critique des déterminants du rationnement du crédit bancaire à court terme dans un pays en développement comme le Maroc, où les contraintes d'accès au crédit sont structurellement plus élevées que dans les pays développés.

Toutefois, cette analyse présente certaines limites inhérentes à sa nature exclusivement théorique. En l'absence de validation empirique, les conclusions formulées ne peuvent être généralisées à l'ensemble des PME marocaines.

BIBLIOGRAPHIE

- Adair.P et Adaskou.M (2016). Les déterminants du rationnement du crédit des PME en France : un modèle de déséquilibre sur un panel cylindré (2002-2010). Université Paris Ouest la Défense.
- Adair.P et Adaskou.M (2020), « Credit Rationing and Mature French SMEs : A Disequilibrium Model », « Wold Journal of Applied Economics ». Vol 6, N°1, pp N° 55-72.
- Akerlof.G (1970), « The Market for « Lemons » : Quality Uncertainty and the Market Mechanism », « The Quarterly Journal of Economics », Vol 80, N°3, PP 488-500.
- Alexandre.H et Buisson-Stéphane.H (2014), « L'impact de la crise de 2008 sur le rationnement du crédit des PME françaises ». Vol 27, N°2, pp N°95-113.
- Arrow.K.J (1963), « Uncertainty and the Welfare Economics of Medical Care », « The American Economic Review », Vol 53, N°5. PP 941-973.
- Ayad.K et al (2024), « Does behavioral biases matter in SMEs borrowing decisions ? Insights from Morocco ». Banks and Banks Systems. Vol 19, N°1, PP : 170-182.
- Benhami.K, Bessec.M et Gilquin.G, (2017), « les tensions sur le marché du crédit de trésorerie en France dans une perspective historique » Economie et prévision 2017/1 (N°210), pages 95 à 111.
- Benzizoun.O (2022), « Réglementation Bâle III et financement des entreprises marocaines : une étude empirique des impacts sur les PME ». Thèse pour l'obtention du doctorat en sciences de gestion à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales-Agdal.
- Bester, H. (1985). Screening vs. Rationing in Credit Markets with Imperfect Information.American Economic Review, 75(4), 850-855.
- Boot.A.W (2000), « Relationship Banking : What do we know ? ». Journal of financial intermediation, N°9, PP : 7 à 25.
- Boutfssi.A et Quamar.A (2024), « The Determinants of SME Credit Rationing in Morocco. Case of SMEs in the Casablanca Settat Region », « Theoretical and practical Research in Economic Fields ». Vol 15, N°4, PP : 831-848.
- Button, R., Pezzini, S., et Rossiter, N. (2010). Understanding the price of new lending to households. Bank of England Quarterly Bulletin, 3, 172-182
- Coffinet.J et Nicolas.T (2023), « la relation bancaire : un atout pour le financement des petites et moyennes entreprises françaises en situation de crise », Revue d'Economie Financière, N°150, pages 75 à 88.

- Hakmaoui, A.Yerrou,H. (2014). « Selection Adverse et Stratégies Bancaires : Une Etude Empirique de la Relation Entreprise-Banque au Maroc », Revue Economie et Kapital, (5).
- Hoque.M.Z et al (2016), « Credit rationing's determinants of Small and Medium Entreprises (SMEs) in Chittagong, Bangladesh ». « Journal of Global Entrepreneurship Research ». Vol 6, N°1, pp N°2-23.
- Jensen. M, Meckling. W (1976), « Theories of the Firm :Managerial Behaviour, Agency Costs, and Ownership Structure », Journal of Financial Economics, 3(4), PP 305-360.
- Kchikeche A (2024). Dynamique du Crédit Bancaire au Maroc : Déterminants et Conséquences Macroéconomiques. Université Mohamed V.
- Mcleay, M.,Radia, A., et Thomas, R. (2014).Money creation in the modern economy.Quarterly Bulletin 2014 Q1, 1.
- Nakamura.J.L (1999), « la relation banque-pme » ; revue d'économie financière N° 54, le financement des PME (1999), pp. 39-58.
- Stiglitz.J et Weiss.A (1981), « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information ». « The American Economic Review », Vol 71 N°3, PP393-410.
- Oussouadi.k et Cherkaoui.K (2023), « Financing Moroccan SMES : Analysis of the influencing factors and the crucial role of the government guarantee scheme », Investment Management and Financial Innovations. Vol 20, N°4, PP :477- 488.
- Ozkan, A. (2000), « An Empirical Analysis of Corporate Debt Maturity Structure », European Financial Management, Vol.6, N°2, pp. 167-212.
- Psillaki, M., Tsolas, I.E. and MARGARITIS, D. (2010) « Evaluation of credit risk based on firm performance ». European Journal of Operational Research, 201 : 873-881.
- Philippe. A et Fredj.F (2013). Le financement des PME en Tunisie : dépendance à l'égard des Banques et rationnement du crédit. Revue Internationale PME, Vol 26, N°3-4, PP 117-138.
- Stiglitz.J et Weiss.A (1981), « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information ». « The American Economic Review », Vol 71 N°3, PP393-410.
- Taifi.R et El Hama.A (2025), « Influence du financement relationnel sur la disponibilité de crédit : proposition d'un modèle conceptuel », « International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME », Vol 6 N°5, pp N°293-306.
- Dia.M (2025), « l'influence de l'intensité de la relation bancaire sur le rationnement du crédit des PME au Sénégal », « International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME », Vol 6 N°4, pp N°465-476.

- Bank Al-Maghrib. (2014). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2014.
- Bank Al-Maghrib. (2015). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2015.
- Bank Al-Maghrib. (2016). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2016.
- Bank Al-Maghrib. (2017). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2017.
- Bank Al-Maghrib. (2018). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2018.
- Bank Al-Maghrib. (2019). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2019.
- Bank Al-Maghrib. (2020). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2020.
- Bank Al-Maghrib. (2021). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2021.
- Bank Al-Maghrib. (2022). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2022.
- Bank Al-Maghrib. (2022). Rapport annuel présenté à SM le Roi – Exercice 2023.
- Bank Al-Maghrib. (2014). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2014.
- Bank Al-Maghrib. (2015). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2015.
- Bank Al-Maghrib. (2016). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2016.
- Bank Al-Maghrib. (2017). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2017.
- Bank Al-Maghrib. (2018). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2018.
- Bank Al-Maghrib. (2019). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2019.
- Bank Al-Maghrib. (2020). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2020.
- Bank Al-Maghrib. (2021). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2021.
- Bank Al-Maghrib. (2022). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2022.
- Bank Al-Maghrib. (2022). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2023.